

Plateforme pour le départ en vacances de tous les enfants et de tous les adolescents

Soutenir le départ en vacances des enfants et des jeunes

Le jeudi 9 juillet 2009, de 10h à 13h, tous les citoyens sont invités¹ à l'Assemblée nationale pour soutenir la proposition de loi « aide au départ en vacances pour les enfants et adolescents mineurs », déposée le 23 Juillet 2008 par Régis Juanico, député de la Loire. Le projet de loi propose d'instaurer une Aide au Départ en Vacances (ADV) de 200€ minimum pour les mineurs qui n'ont pas accès aux vacances et aux loisirs. Cette aide nominative sera ciblée pour un départ en colos d'au moins une semaine.

Les 61 associations² membres de la Plateforme pour le départ en vacances de tous les enfants et de tous les adolescents appellent également l'ensemble des députés et des sénateurs à la soutenir. Le départ en vacances des enfants et des jeunes, l'apprentissage de la vie en collectivité, la relance de l'économie dépassent les clivages politiques et appellent le soutien de tous. Il est proposé à chaque député et sénateur de déposer une question au gouvernement sur le non départ en vacances de trois millions d'enfants dans notre pays.

Chaque citoyen peut interpellier son député et son sénateur et interroger le gouvernement, par mél ou par courrier³.

Pourquoi soutenir cette proposition de loi ?

- **Pour des raisons sociales.** Pour lutter contre l'exclusion que constitue le non départ en vacances et respecter ainsi la Convention internationale des droits de l'enfant (qui fête cette année ses 20 ans) et la loi de 1998 contre les exclusions. En France, trois millions d'enfants et de jeunes n'ont pas accès au départ en vacances, quatre jours consécutifs. Parmi eux, deux millions ne quittent pas leur domicile une seule nuit.

- **Pour des raisons éducatives.** Pour permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir « les colos ». Offrir à chaque enfant un temps de vie collectif, dans lequel il peut prendre des responsabilités, découvrir les autres et se découvrir, apprendre l'autonomie, le respect de soi et des autres ...

- **Pour des raisons économiques.** La relance de l'économie se fait par :

- l'animation du territoire, en développant les colos.
- l'augmentation du pouvoir d'achat des classes sociales les plus touchées par la crise,
- l'apprentissage de la mobilité, compétence indispensable demain dans la recherche d'emploi, voire même pour le touriste de demain.

À noter : les colos génèrent aujourd'hui un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

(1) S'inscrire sur www.aideadepart.com

(2) Liste des signataires sur www.aideadepart.com

(3) Modèles de courrier sur www.aideadepart.com